



Maltraitance de mes enfants de la part de leur père

Par **2mlp**, le **30/12/2009** à **15:42**

Bonjour,rrnrnJe vous raconte en gros ce qui s'est passé. Je suis divorcée depuis 5 ans car mon ex-mari était violent et frappait de plus en plus sur mes enfants qui avaient à l'époque 6 ans et 2 ans. Depuis deux ans, il recommence alors qu'il ne les voit quasiment pas. rnrnMa fille de 6 ans à l'époque a eu la tête claquée au fond de la baignoire, a été tiré par les cheveux et dernièrement, a été enfermée dans un placard à chaussure. rnrnMon fils de 11 ans maintenant a eu la tête claquée au fond de la baignoire, des coups de poings sûr le crâne et a eu la tête claquée par terre à deux reprises. Je me suis décidée à agir et nous sommes passés devant le jaf qui a décidé 6 mois de suspension de droit de visite. rnrnIl devait les reprendre le 26 décembre mais n'est pas venu les chercher. J'avais fais une demande auprès du Procureur de la république pour qu'il y ait une enquête sociale le plus vite possible pour ne pas que les enfants puissent y retourner et elle est en cours actuellement. rnrnLes enfants sont passés chez le juge des enfants où ils ont tout raconté. Ils ont également vu psychologue et éducatrice où ils disent clairement qu'ils ne veulent plus y aller. Leur père a dit énormément de mensonges que j'ai prouvé et cela fait dix mois qu'il n'a pas pris une seule fois de leur nouvelles.rnrnMa question est celle-ci : est-ce le juge des enfants peut forcer des enfants de onze ans et sept ans à retourner chez leur père sachant qu'ils ne veulent vraiment plus y aller. Merci d'avance pour votre aide.